

1ère PARTIE



## **Année 2020/2021 : Année de tous les risques....**

J'avais qualifié l'exercice 2019/2020 d'année compliquée ! Sans doute vraie il y a un an, mais c'était sans compter avec l'évolution du contexte sanitaire et le climat social qui s'est imposé par la suite.

A la rentrée 2020, nous avons perdu 20% de nos effectifs ce qui a été un choc pour tout le monde. Néanmoins, et c'est ce que je veux retenir, des points positifs ont émaillé cet exercice tout au long de l'année. Ils sont expliqués en détail dans le rapport d'activité qui va suivre de Rodolphe Saint-Pol, Directeur de cet établissement. Aussi, je ne m'étendrai pas davantage.

Je voudrais seulement évoquer ici les réelles difficultés auxquelles la Direction et les membres du Bureau en particulier ont été confrontés, en raison d'une part de dispositifs juridiques contraignants et d'autre part de décisions à prendre inévitables mais contestées de manière récurrente par quelques salariés.

Nous avons traversé cette période sans trop de casse, uniquement grâce à un esprit collectif très fort au sein des instances de direction de cette Ecole. Et je tiens à en remercier ici très chaleureusement chacun des membres du Bureau, du Conseil d'Administration et de la Direction.

Je préfère donc me projeter dans l'exercice 2021/2022 car les élèves sont revenus plus nombreux, le taux de remplissage des classes d'instrument est très élevé et différents projets sur notre territoire annoncent de beaux jours pour la musique.

Je remercie M. Cochet, Maire de Caluire et Cuire, et ses adjoints présents au Conseil d'Administration : MM. Joubert et Couturier et Mme Chandia pour l'appui qu'ils ne cessent d'apporter à l'AMC2.

Je n'oublie pas bien sûr M. Mazeran, du Cabinet Géode ainsi que MM. Pacaud et Bouillard de Pyramide-conseils, respectivement expert-comptable et Commissaire aux Comptes de l'AMC2, pour leur appui technique et leurs conseils avisés.

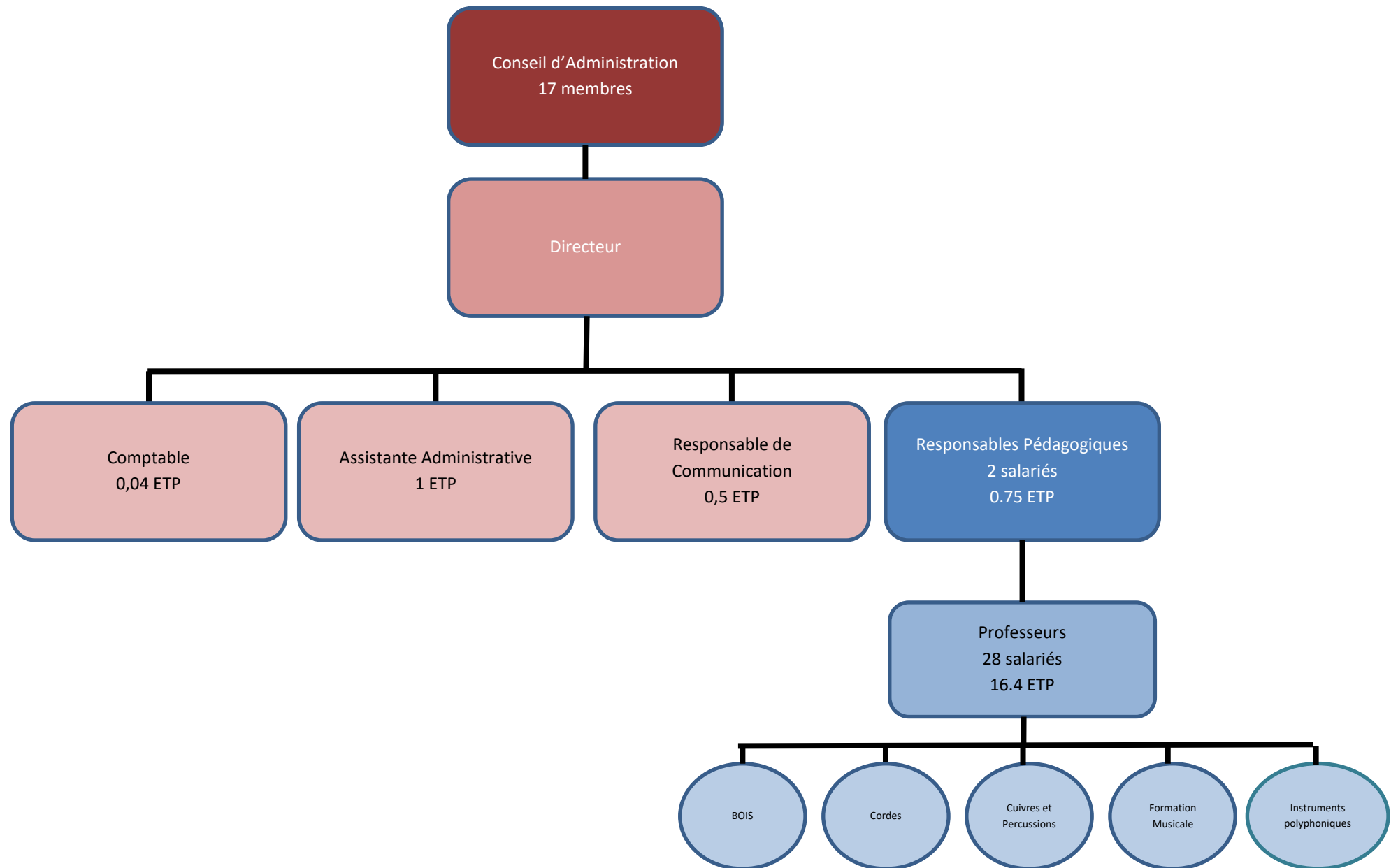
Marie-Thérèse Gontard  
Présidente

# Sommaire

pour des raisons de téléchargement sur le site > le document est découpé en deux parties

L'organigramme de l'AMC2	Page 4
Le calendrier des temps forts 2019/2020	Page 5
L'AMC2 en chiffre	
Evolution des effectifs	Page 6
Evolution des effectifs par famille d'instruments	Page 7
Evolution des effectifs par parcours	Page 9
Evolution des effectifs dans les Pratiques Collectives	Page 11
Les actions de diffusion	Page 13
Les instances de pilotage de l'AMC2 La Gestion de la Crise	Page 14
sanitaire	Page 16
Les Ressources Humaines	Page 17
<a href="#">Annexes à retrouver dans le rapport d'activité 2020-21 part2</a>	
La gestion financière et budgétaire	Page 30
Les perspectives pour 2020/2021	Page 31

# L'organigramme de l'AMC2



# Le calendrier des temps forts 2020/2021

## **Calendrier de fonctionnement :**

24/08/2020 : Reprise de l'équipe administrative  
03/09/2020 : Réunion de rentrée des professeurs  
13/09/2020 : Reprise des cours  
02/07/2021 : Fin des cours  
09/07/2020 : Fermeture de l'établissement

## **Assemblée Générale Ordinaire :**

30 janvier 2021

## **Fermeture administrative de l'établissement :**

Pour les élèves mineurs : du 2 novembre 2020 au 15 décembre 2020  
et du 5 avril 2021 au 19 mai 2021.

Pour les élèves majeurs : du 2 novembre 2020 au 19 mai 2021

**Couvre-feux** : du 16 janvier 2021 au 22 mars 2021 puis du 19 mai 2021 jusqu'à la fin de l'année scolaire

## **Les évènements marquants :**

### La gestion de crise :

- Définition de protocoles sanitaires suivant les recommandations du Gouvernement
- Gestion des différentes règles liées aux couvre-feux
- Continuité pédagogique en direction des élèves

### La transformation numérique de l'AMC2 :

- Cours et réunions par visioconférences
- Une saison musicale numérique

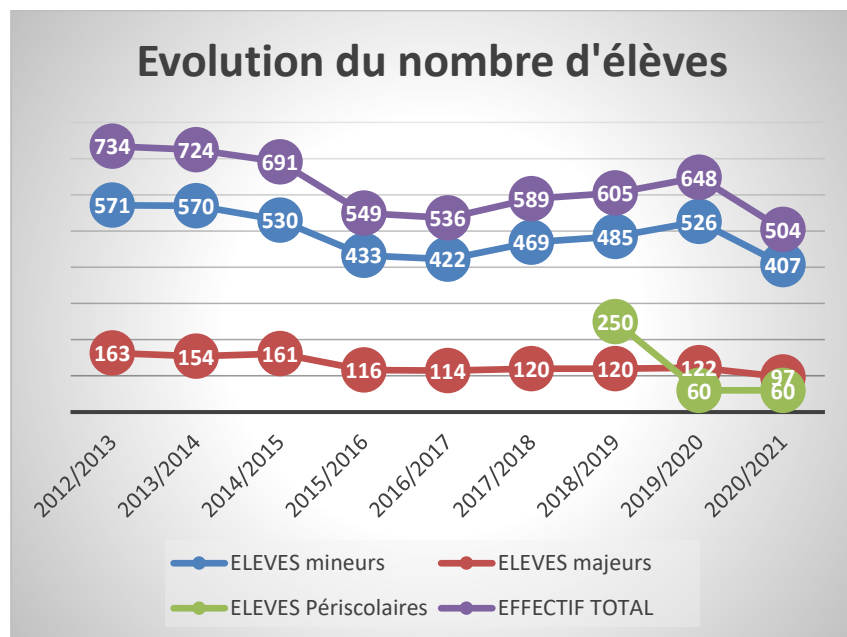
### Les concerts de fin d'année : Le Festival FERBER

## **L'activité du Conseil d'administration :**

- 5 réunions de Bureau + 1 exceptionnelle
- 5 réunions du Conseil d'Administration + 1 exceptionnelle
- 1 réunion avec les salariés
- 3 Commissions : Budget / Caluire et Cuivres 2022 / Communication et suite internet

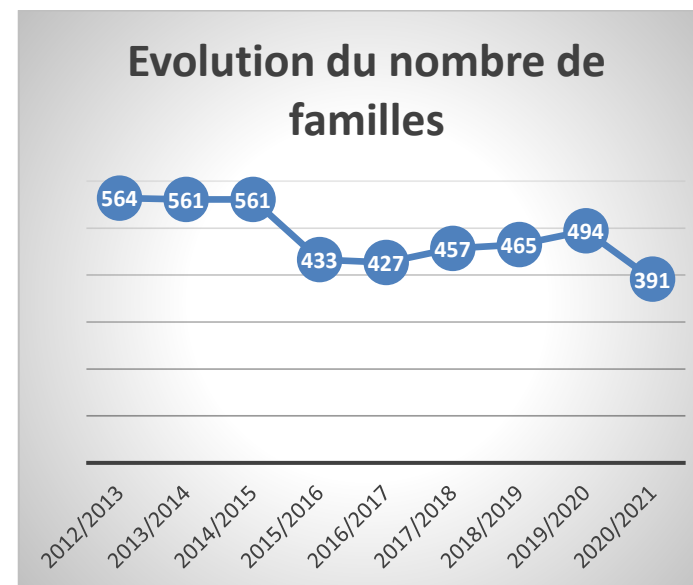
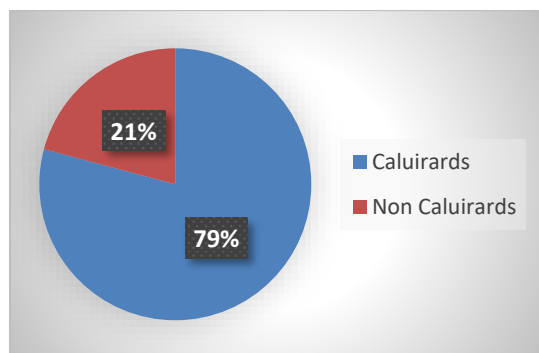
# L'AMC2 en chiffre :

## Evolution des effectifs

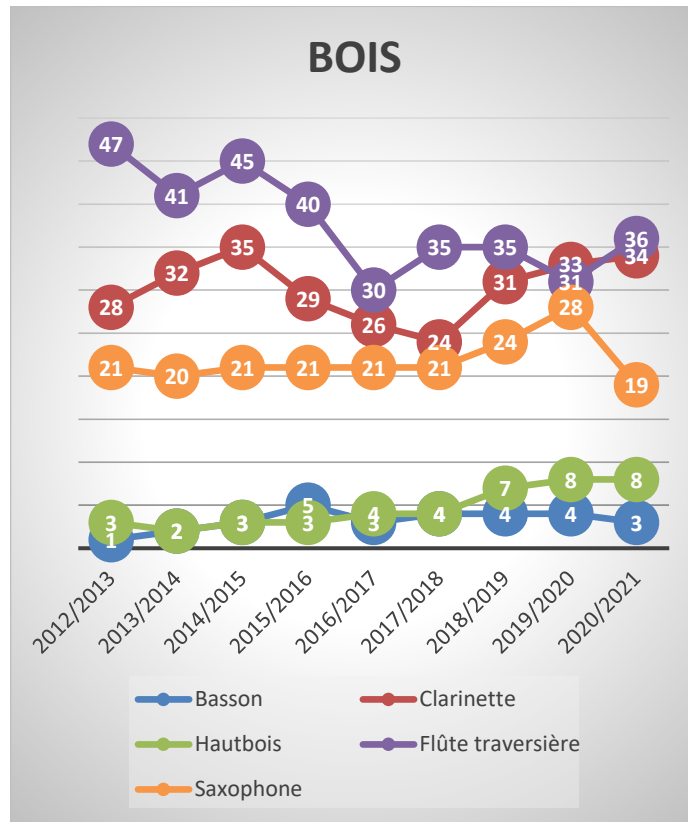


### Remarques :

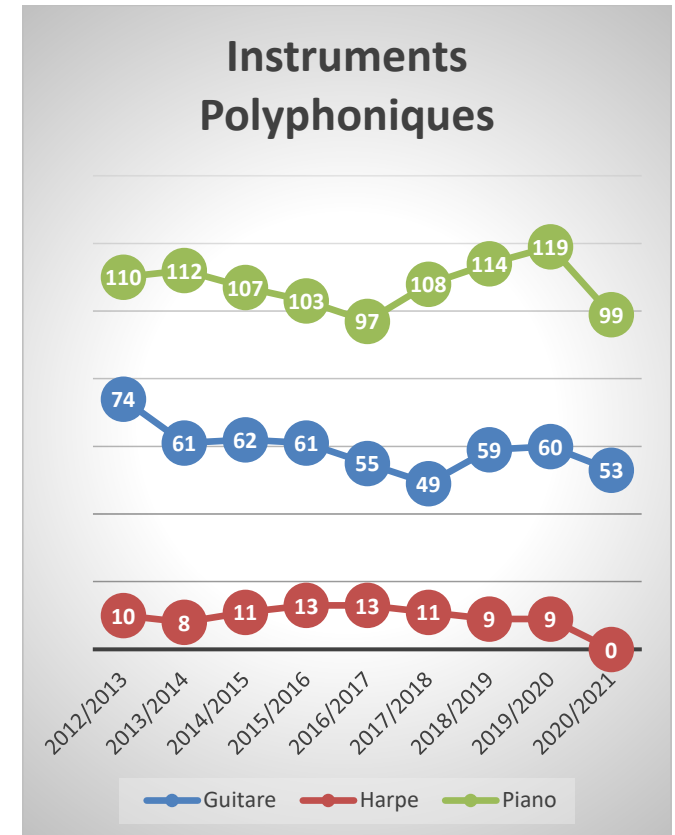
Après 3 années consécutives de progression, l'année 2020/2021 voit ses effectifs diminuer de plus de 20% à cause de la crise COVID-19.



## Evolution des effectifs par famille d'instruments

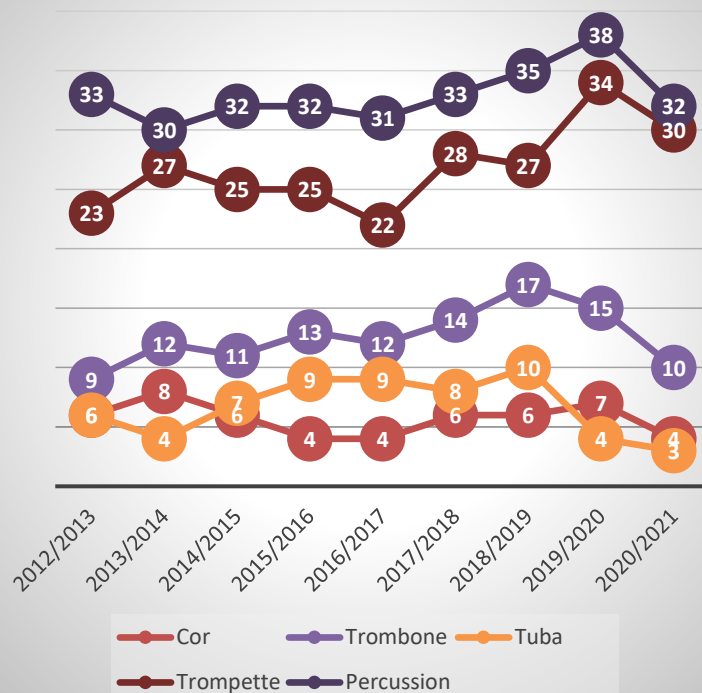


Les classes de flûte traversière et de clarinette sont les seules à voir leur effectif en progression

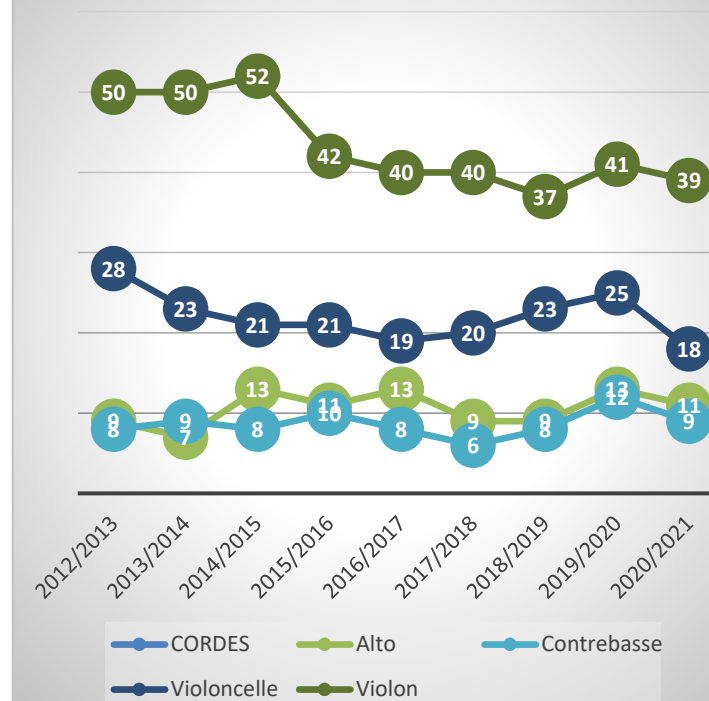


HARPE : cours donnés à Rillieux la Pape depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020

## les cuivres et percussions



## les cordes

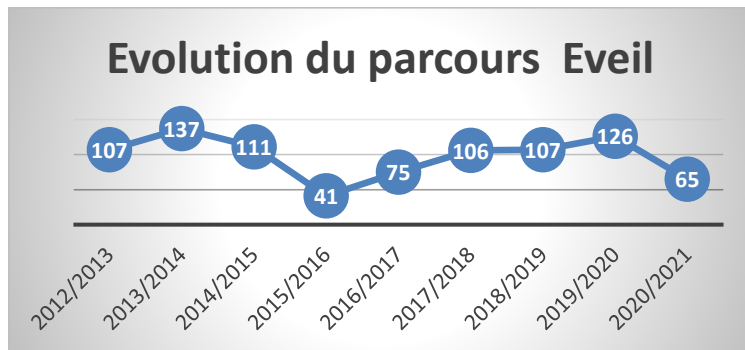


Hormis les classes de clarinette et de flûte traversière, toutes les classes d'instrument voient leurs effectifs diminués.

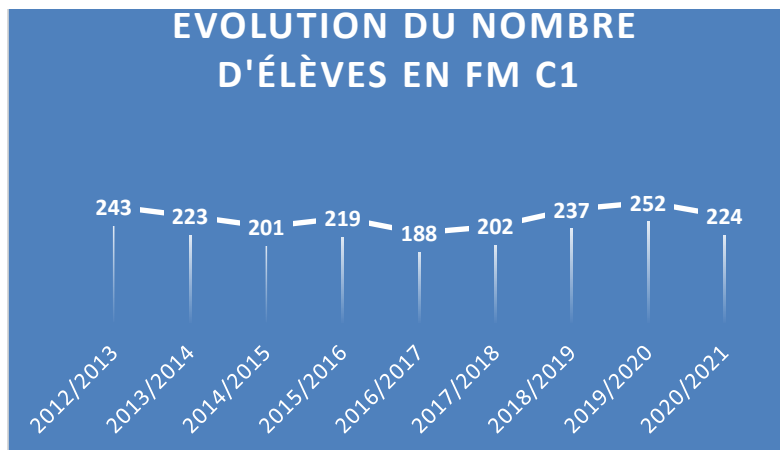
On notera toutefois, qu'aucune classe n'a été fermée. Les diminutions d'heures de cours ont été compensées financièrement afin de préserver l'emploi des enseignants grâce à une politique volontariste du CA et de la mise en place de l'activité partielle avec compensation de la perte de salaire.



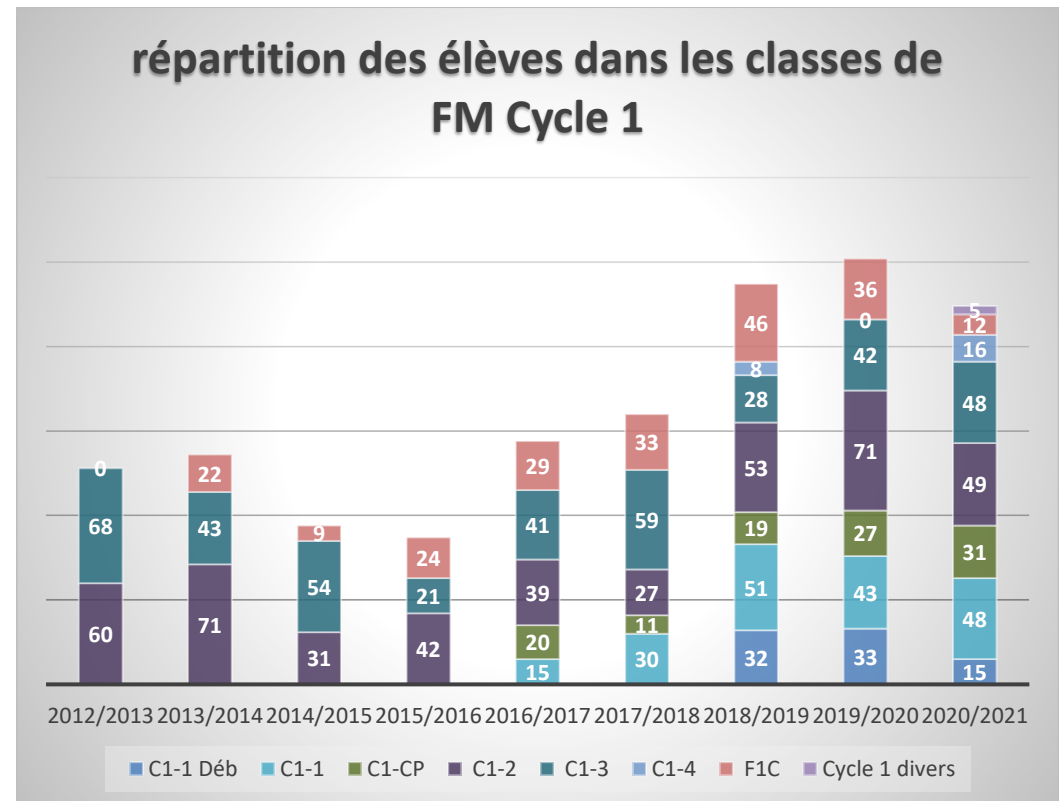
## Evolution des effectifs par parcours



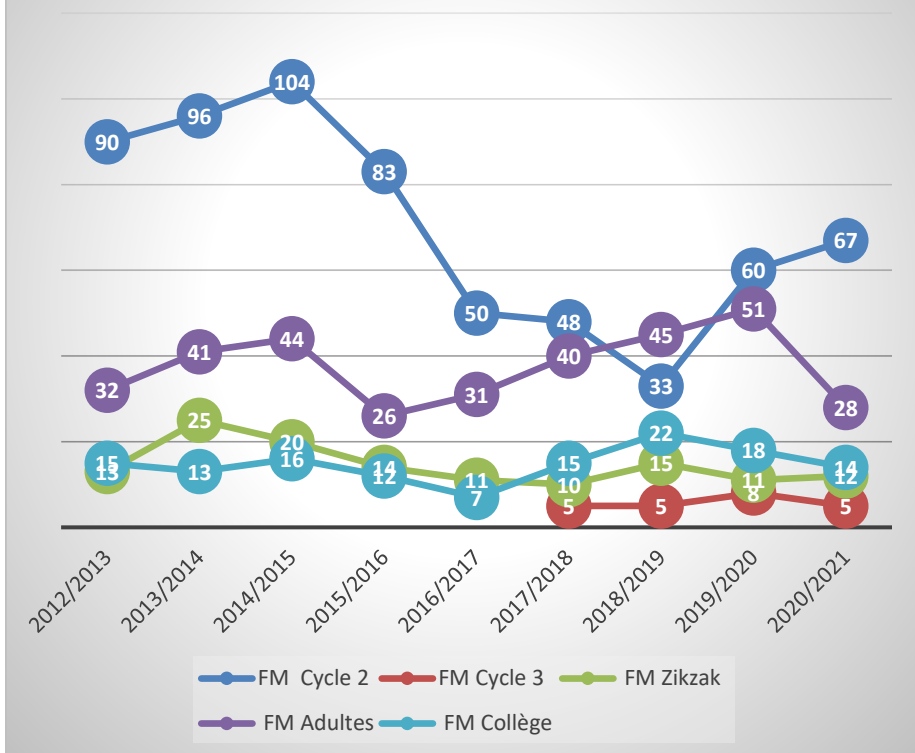
Le **parcours éveil** est le parcours qui a été le plus impacté par la diminution des effectifs : la mise en place des protocoles sanitaires recommandés par le Ministère de la Culture a nécessité la libération de salles plus spacieuses sur le site de Bissardon car la pratique des instruments à vents (émission d'aérosols) a nécessité un espace de 4m<sup>2</sup> par personne.



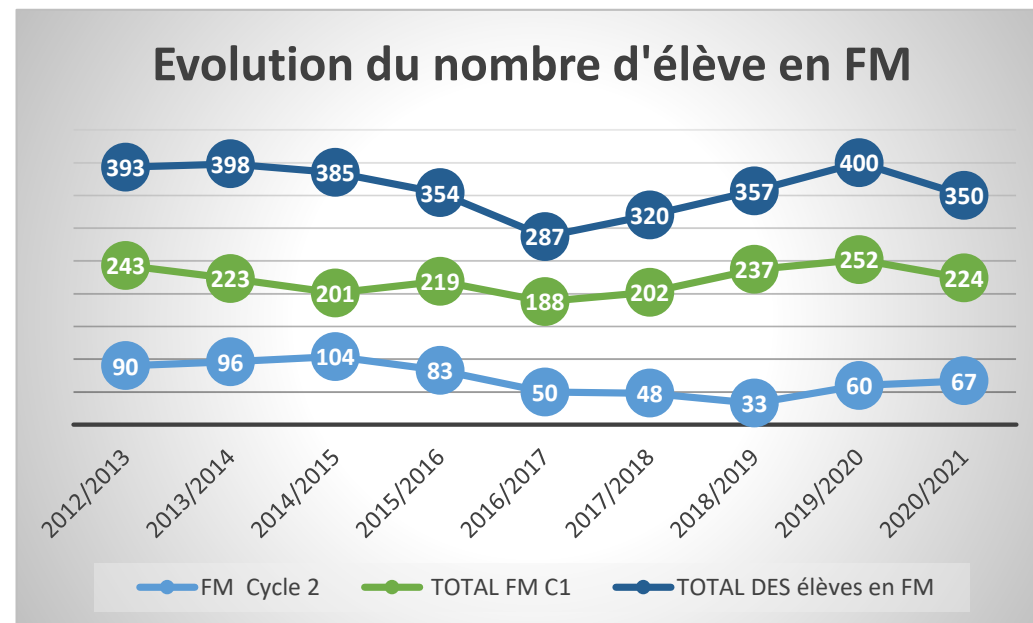
Le **parcours FM C1** a diminué moins fortement que la baisse générale des effectifs : la baisse concerne plus particulièrement le niveau C1-2. Il s'agit des élèves qui étaient l'année précédente en FM C1-1 / C1-Déb ou C1-1 CP. C'est pour les élèves de ce niveau pour qui la pédagogie à distance a été le plus délicat à mettre en place. Ces élèves abordent parallèlement leur 1<sup>ère</sup> année d'instrument, année où l'on installe la motivation de l'élève.



## Evolution du nombre d'élèves adolescents et adultes



## Evolution du nombre d'élève en FM



La baisse est moins significative que la baisse générale des effectifs. Certaines classes de FM C2 ont augmenté leurs effectifs.

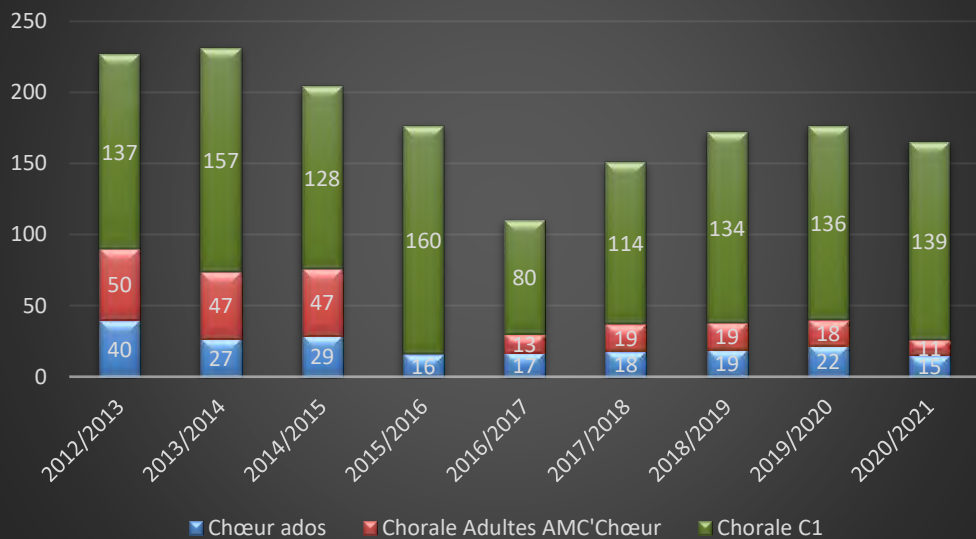
L'effondrement des chiffres des FM Adultes s'explique par l'absence de niveau débutant lors de la rentrée.

Concernant le parcours FM Collège, la majorité des élèves se sont réinscrits en septembre 2020.

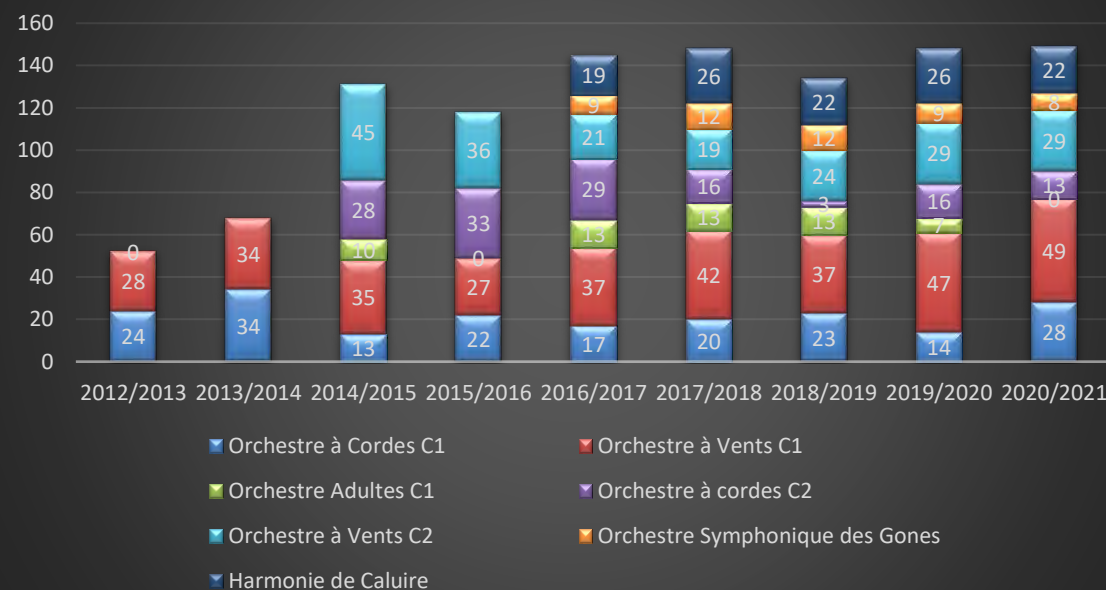
**En conclusion, les chiffres souffrent d'une baisse de nouvelles inscriptions et de l'abandon des élèves qui débutaient l'instrument.**

## Evolution des effectifs dans les Pratiques Collectives

### Répartition des élèves dans les chorales



### répartition des élèves dans les orchestres

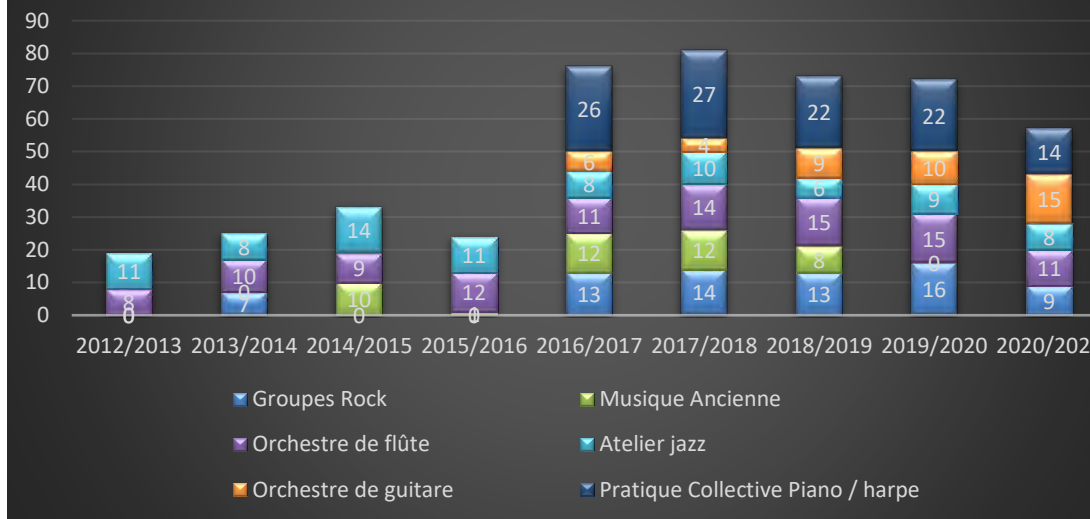


Avec les fortes contraintes liées à la Pandémie (protocoles sanitaires, couvre-feux), les élèves adultes et les adolescents ont eu des difficultés à répéter. Ces ensembles ont vu leurs effectifs chuter de manière significative, contrairement aux pratiques collectives pour les mineurs.

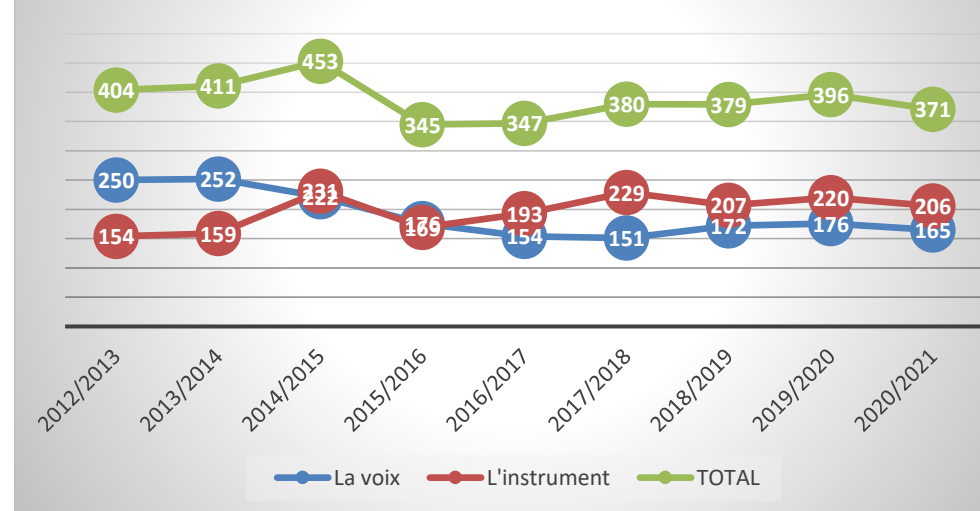
Les orchestres à vents ont été scindés en 2 et ont répété une semaine sur 2.

Nos orchestres partenaires, l'Harmonie de Caluire et Cuire et l'Orchestre Symphonique des Gones, ont continué à accueillir le même nombre d'élèves même si leur activité a été fortement réduite.

## Répartition des élèves dans les pratiques collectives non orchestrales



## Evolution générale dans les pratiques collectives



Le nombre d'élèves dans les pratiques collectives non orchestrales est globalement en baisse excepté l'Orchestre de Guitare. Créé en septembre 2016, celui-ci a été repris en septembre 2017. Le travail réalisé est remarquable et se traduit par une forte progression.

### Conclusions sur les effectifs

L'année scolaire 2020/2021 a été un coup d'arrêt dans la progression amorcée en 2016/2017.

La crise sanitaire est à l'origine de la diminution de 23 % des effectifs pour 2 raisons :

- La 1<sup>ère</sup> raison impacte les nouveaux élèves :
  - Fermeture des classes du parcours éveil
  - Inquiétude des parents qui n'ont pas inscrits leurs enfants (ou eux-mêmes).
- La 2<sup>ème</sup> raison est liée au 1<sup>er</sup> confinement (mars à juin 2019) qui a eu un impact négatif sur la motivation des élèves débutant leur apprentissage.

**Les actions mises en place durant cette crise (les protocoles sanitaires et la continuité pédagogique) et le sérieux avec lequel elles ont été appliquées ont contribué à la fidélisation des élèves ayant déjà au moins 1 an de pratique musicale.**

# Les actions de diffusion

L'année 2020/2021 a été marquée par des périodes de confinement, des couvre-feux, des restrictions d'accès pour les élèves adultes. Dès septembre 2020, la Commission Pédagogique a anticipé ces difficultés et a proposé une saison d'actions culturelles adaptée en **utilisant ou expérimentant de nouveaux outils de travail et en faisant appel à la créativité de l'équipe pédagogique** ». Cette saison s'est articulée autour de 5 événements :

- **Les rencards sonores** : diffusion exclusivement en ligne de captation vidéo effectuée soit directement à domicile, soit directement sur place à l'AMC2 afin de remplacer les auditions multi-instruments qui se déroulaient in situ dans un format type concert. En moyenne, un rencard sonore par mois.
- **Les concerts numériques de Noël** : Les « traditionnels » concerts de Noël ne pouvant pas avoir lieu, la Commission Pédagogique a souhaité garder un temps fort sur cette période qui s'est traduit par l'organisation d'un concert par jour entre le 14 et le 19 décembre, complétée par des playlists proposées par les élèves des classes de Formation Musicale.
- **Les After Classes** : proposition de 4 visio-conférences ouvertes à tous afin de permettre le développement de connaissances musicales. Les diffusions ont été réalisées en live pour avoir un contact direct (Questions/réponses) avec le professeur. Ils ont été disponibles en replay pendant 15 jours sur le site :
  - Le 24 novembre 2020 – Voyage musical
  - Le 2 février 2021 – Musique Spectrale
  - Le 2 mars 2021 – La chaîne du son
  - Le 30 mars 2021 – Le chœur aux XX et XXI siècle
- **La Journée Porte Ouverte** : l'école a ouvert ses portes le samedi 23 juin et a accueilli 64 personnes sur la journée.
- **Le Festival FERBER** : malgré les restrictions partiellement levées, la Fête de la Musique n'a pu être organisée comme les années précédentes. En lien avec service Vie Associative de la Ville, l'AMC2 a participé au Festival FERBER. Entre le 26 juin et le 2 juillet, les Pratiques Collectives et les grands ensembles de famille d'instruments ont réalisé 8 concerts devant un public nombreux. Parallèlement, la classe de piano a organisé 3 concerts appelés « Les Retrouvailles ». Ces 2 événements étaient l'occasion de retrouver le public pour la 1<sup>ère</sup> fois depuis le début de la Pandémie.

## Les instances de pilotage

**Le Conseil d'Administration** est composé de 14 membres élus ou réélus lors de l'AG du 30/01/2021, de 3 membres de droit désignés par le conseil municipal et de membres invités (Directeur, Expert-Comptable, Commissaires aux Comptes, membre du CSE,...)

Membres élus : Agnès BADEL, Amélie BAGHDIGUIAN, Mathieu BESNARD, Laurent BLAYA, Myriam BLAYA, Magali DESOUHANT, Christel DIONNET, Pierre EVANO, Marie-Thérèse GONTARD, Sujin LY, Florence PERRAUD, Christine RAVIT, Jessica SUTTON et Laurence TOURATIER

Membres de droit : Frédéric JOUBERT, Damien COUTURIER et Patricia CHANDIA

### Le Bureau élu par le Conseil d'Administration du 27 février 2001

Présidente : Marie Thérèse Gontard

Vice-Présidente : Christine Ravit

Trésorière : Magali Desouhant

Secrétaire : Agnès Badel

Trésorière adjointe : Laurence Touratier

Secrétaire adjointe : Myriam Blaya

**Les commissions** se réunissent et trouvent leur objet en fonction des nécessités de fonctionnement. Sur l'exercice 2020/2021, 3 commissions ont été activées :

- Stratégie de communication et refonte du site internet.
- Préparation du budget et prospective
- Caluire et Cuivres

**La Commission Pédagogique** est composée de 2 Responsables Pédagogiques, de la Responsable Communication et Gestion de Projet Culturel, de l'Assistante Administrative et du Directeur. Son rôle : assurer l'organisation pédagogique au sein de l'établissement et réfléchir à ses évolutions

En 2020/2021, elle a travaillé sur le futur projet pédagogique afin de définir une nouvelle proposition pédagogique innovante et ambitieuse par parcours dans le respect des contraintes budgétaires et des schémas d'orientation municipaux et métropolitains afin de se mettre en phase avec les enjeux sociétaux. Les actions définies dans ce travail devaient se mettre en œuvre sur cet exercice 2020/2021, mais étant donné la crise sanitaire, le travail de la Commission Pédagogique s'est exclusivement concentré sur le suivi des élèves, les réorganisations successives au rythme des décrets gouvernementaux.

Pour rappel, les actions définies reposaient sur 2 orientations : **l'amélioration des actions qui fonctionnent** (Le parcours des découvertes, L'évaluation des élèves, Les liens entre professeurs, Le parcours zikzak) et **les axes de développement** (Le parcours personnel de l'élève, Le numérique, Avoir une attitude plus éco responsable).

La Commission Pédagogique se réunit tous les vendredis durant les périodes de fonctionnement pédagogique.

## Les principaux points soumis à l'approbation du Conseil d'Administration :

### CA du 28/09/2020 :

- BISSARDON
- Situation budgétaire année 2019/2020
- Perspectives budgétaires année 2020/2021
- Rentrée scolaire 2020/2021 et ses problématiques
- Règles de fonctionnement du CA

### CA du 14/12/2020 :

- Rapport d'activité exercice 2019/2020
- Bilan financier 2019/2020
- Budget prévisionnel 2020/2021
- Préparation de l'Assemblée Générale du 13 janvier 2021
- Point RH

### CA du 27/02/2021 :

- Election du Bureau/Délégation de signatures/Calendrier des réunions du Bureau et de la Commission Budget/Prospectives
- Site internet : point sur l'avancée des travaux
- Situation financière à mi-exercice
- Orientations pour le futur de l'AMC2
- Point d'étape sur les travaux des commissions

### Bureau du 15/03/2021:

Réunion exceptionnelle pour la gestion de problème RH

### Bureau du 29/03/2021 :

- Présentation des travaux de la commission budget et validation des tarifs
- Information COTECH
- Statut professionnel d'un salarié
- Caluire et Cuivres 2021
- débriefing de la réunion CA/professeurs du 27 mars

### CA du 07/04/2021 :

Gestion du climat social dégradé :

- Interrogations / remarques exposées par les professeurs le 27/03 : réponses du Directeur
- Questions des membres du CA
- Problèmes identifiés et propositions de solutions

### CA du 26/04/2021 :

- Politique tarifaire 2021/2022 et impacts sur le budget
- Préparation de la fin d'année scolaire 2020/2021
- RH :
  - Suites de la réunion professeurs/CA du 27 mars
  - Avenant 182 de la Convention Collective
- Démarche RSE : résultats de l'enquête éco-responsabilité
- Caluire et Cuivres

### CA du 28/06/2021 :

- Bilan du représentant du CSE sur l'année 2020/2021
- Point sur les inscriptions/réinscriptions de la rentrée 2021/2022
- Avenant 182 de la Convention Collective
- Projets 2022
- Point budgétaire

# La gestion de la crise sanitaire

## **Fermetures administratives :**

- Pour les mineurs: du 2 novembre 2020 au 15 décembre 2020 et du 5 avril 2021 au 19 mai 2021
- Pour les majeurs: du 2 novembre 2020 au 19 mai 2021

**Couvre-feux :** du 16 janvier 2021 au 22 mars 2021 puis du 19 mai 2021 jusqu'à la fin de l'année scolaire

## **Définition d'un protocole sanitaire suivant les recommandations du Gouvernement**

## **Continuité pédagogique en direction des élèves :**

- Cours d'instrument par visioconférence
- Cours de Pratiques Collectives pour les instruments à vents en demi orchestre (1 semaine sur 2 les bois ou les cuivres et percussions)
- Organisation du planning d'occupation des salles en prévoyant des temps d'aération et des déplacements d'élèves
- Accès à l'établissement limité aux seuls élèves



# Les Ressources Humaines

**A la rentrée 2020/2021 : 35 salariés**

- 4 personnels administratifs
- 3 Responsables pédagogiques
- 21 professeurs en CDI
- 3 professeur en CDD

Membre titulaire du CSE : Eric JUILLERET

Membre suppléant du CSE : Cyril MONTEIL

- 2 départs en retraite : Le 01/09/2020 et le 31/08/2021
- Une Rupture conventionnelle au 21/07/2021
- Rédaction d'un protocole sanitaire en juillet 2020 pour préparer la rentrée 2020/2021
- Mise en place de l'Activité Partielle en fonction des contraintes liée aux restrictions imposées par les différents décrets gouvernementaux. La baisse de salarie a été compensée.
- Information relative à l'Avenant 182 de la Convention Collective ECLAT qui modifie les modalités de rémunérations des salariés à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022
- Règlement intérieur retravaillé et mis en œuvre le 1<sup>er</sup> février 2021
- Nouvelle feuille de décompte du temps de travail pour mise en conformité suite à une injonction de la DIRECCTE

Une gestion des Ressources Humaines extrêmement difficile. En effet, bon nombre de décisions prises a été contesté :

- Le protocole sanitaire pour préparer la rentrée 2020/2021 a été rédigé en juillet 2020, après concertation des professeurs et des membres du CSE. Il a été validé par le CSE et a été contesté par le même CSE 2 jours avant l'organisation des emplois du temps.
- La mise en place d'organisations au fil des différents décrets a été systématiquement contestée par quelques professeurs.
- Le nouveau règlement intérieur alors même qu'il a été rédigé en collaboration avec les membres du CSE

A la demande du CSE, la Présidente a rencontré le membre du CSE le 5 mars 2021 (annexe 1) ; Cette réunion n'étant pas jugée suffisante, quelques salariés ont demandé à rencontrer les membres du CA en excluant le Directeur. Cette réunion a été organisée le 27 mars (annexe 2).

Le Directeur a répondu sur l'ensemble des points évoqués par les salariés lors d'un Conseil d'Administration exceptionnel le 7 avril (annexe 3)

Une réponse écrite a été envoyée à l'ensemble des salariés par la Présidente le 9 avril (annexe 4).

Envoi d'un mail co-signé par la Présidente et le Directeur le 20 avril présentant un plan d'actions plus global pour tenir compte des éléments remontés le 27 mars (annexe 5)

Envoi d'un courrier aux membres du CSE le 27 avril rappelant le rôle essentiel et les missions d'un CSE dans une structure (annexe 6)

Envoi d'un courrier par les membres du CSE le 6 mai à l'ensemble des salariés, avec en pièce jointe le courrier du 9 avril de La Présidente (annoté par le CSE) (annexe 7)

Envoi d'un courrier co-signé de la Présidente et le Directeur à l'ensemble des salariés en réponse au courrier du 6 mai (annexe 8)

# La gestion financière et budgétaire

**Les recettes de fonctionnement** au titre de l'année 2020/2021 : **1 039 746 €**  
réparties comme suit

Subventions de la Mairie : 505 800 €

- Subvention de fonctionnement : 475 800 €
- Péri-scolaire : 30 000 €

Subvention de la Métropole : 88 166 €

Aides COVID : 53 909 €

Adhésions familiales : 22 990 €

Productions vendues : 254 661 €

Remboursement APICIL IFC : 63 509 €

Pour amortir l'impact des surcoûts liés à la crise sanitaire, une contribution nettoyage a été demandée aux adhérents et a représenté une recette d'environ 12 k€

**Le résultat financier de l'exercice 2020/2021 est de 18 609 €**

**Les dépenses de fonctionnement** au titre de l'année 2019/2020 : **1 021 1377 €**  
réparties comme suit

Charges de personnel : 863 582 €

- Salaires et traitements : 615 447 €
- Charges sociales : 201 591 €
- Taxe sur les salaires : 46 544 €

Les 3 postes liés à la masse salariale (impôts / salaires / charges sociales) sont en augmentation de 69 k€ mais intègrent les IFC versées aux 2 salariés pour une somme d'environ 126 k€.

Les autres achats et charges externes en baisse car il y a eu moins d'activité

Pour faire face à l'organisation des cours, des remboursements ont été faits aux adhérents pour environ 11 k€. A ce titre, les adhérents qui ont renoncé à ce remboursement, ont reçu un document CERFA leur permettant de défiscaliser cette somme.

Une somme de 26k€ a été provisionnée pour risque et charge

**A partir** du 1<sup>er</sup> octobre 2021, l'AMC2 commencera à rembourser l'apport en fond associatif avec droit de reprise de **170 000 €** octroyé par la Mairie de Caluire et Cuire.

# Les Perspectives 2020-2021

## **La mise en œuvre du Projet pédagogique**

En 2020/2021 devait débiter la mise en œuvre des travaux effectués en 2019/2020. Ces travaux débiteront en septembre 2021.

Les réflexions de développement du projet pédagogique :

- La Formation Musicale par l'orchestre
- Le nombre d'élèves accueillis dans les classes d'instrument

## **La Gestion financière :**

Après 2 exercices bénéficiaires, l'AMC2 a atteint les objectifs financiers prévus dans le contrat signé avec la Mairie. Une réflexion est engagée pour programmer un plan budgétaire pluriannuel. Il conviendra d'avoir une gestion drastique pour faire face aux futurs départs en retraite d'une part et pour rembourser les échéances de cet apport en fond associatif.

## **Les projets :**

Après une année de projets numériques, l'AMC2 sera ravie de retrouver une programmation plus classique avec ses 2 projets phares : Caluire et Clarinettes et Caluire et Cuivres.

## **Les évolutions de la législation :**

En janvier 2022, l'Avenant 182 de la convention collective de l'Animation prévoit la suppression du déroulement de carrière. Il conviendra de dénoncer l'accord collectif relatif au déroulement de carrière qui avait été signé en mars 2010 et d'en renégocier un nouveau.

## **Les relations avec nos partenaires publics :**

- Rédaction du nouveau Contrat d'Objectifs et de Moyens
- Nouveau Schéma Métropolitain des Enseignements Artistiques à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022

## **Les Ressources Humaines :**

Après une année de crise, nous devons retrouver de la sérénité dans le travail. La mise en œuvre du projet pédagogique et les projets musicaux nous permettrons, nous l'espérons, d'atteindre ces objectifs.

amc<sup>2</sup>  
association  
musicale  
DE CALUIRE & CUIRE